

La domotique et la sécurisation des biens et des personnes

On assiste depuis quelques années à l'augmentation des mécanismes et des automatismes de gestion des terminaux domestiques comme les volets roulants ou la régulation du chauffage ...

Avec le développement des réseaux Internet, la tentation de gérer tous les terminaux domestiques à distance est grande.

Le problème de la sécurité des biens et des personnes se pose alors du fait du risque de 'piratage' des informations qui transitent à travers le réseau téléphonique ou le réseau Internet.

Le but de cette invention est d'apporter une solution sécurisée et fiable pour résoudre ce problème.

Le brevet

Déposé en 2001, ce brevet a fait l'objet d'une délivrance par l'INPI en 2003.

Les enjeux du brevet

L'utilisation de ce brevet dans la domotique permet d'apporter une solution simple utilisant le réseau Internet et répondant aux critères suivants :

- usage simple et pratique ;
- utilisation d'un moyen de communication économique ;
- sécurisation du support de transmission ;
- identification de l'utilisateur intervenant ;
- authentification des informations transmises ;
- confidentialité des informations personnelles ;
- protection des informations ;
- ...

Le Déposant

Possédant une expérience de plusieurs années dans le bâtiment (courants forts, courants faibles, navais, ...), expert de la sécurité et de la confidentialité des échanges sur Internet, spécialiste des échanges dématérialisés, du BtoB et des NTIC, le déposant possède plusieurs brevets dont l'un, datant de 1988, à fait l'objet d'une industrialisation commercialisée à plusieurs millions d'exemplaires.



Confort et sécurité

La gestion décentralisée de l'habitat apporte une nouvelle forme de confort pour ses habitants et cela en garantissant la sécurité des biens et des personnes.

C'est l'objectif de ce brevet qui permettra à chacun des membres de la famille de gérer de façon confidentielle et à distance son espace de vie.

De nombreux usages

Cette solution permettra par exemple :

- de sécuriser l'accès au domicile ;
- d'améliorer la fiabilité des systèmes de surveillance ;
- d'augmenter la qualité de la télésurveillance ;
- d'assurer un meilleur confort de vie ;
- ...

Au quotidien

Sécurité, économies d'énergies, loisirs, ... grâce à ce brevet le quotidien des habitants sera grandement amélioré dans un environnement sécurisé.

Réponses apportées par le brevet

La domotique utilise le transfert d'informations à travers des réseaux de transmission d'informations entre des centres-serveurs et des terminaux de traitement d'informations comportant par exemple des micro-ordinateurs permettant aux habitants de gérer à distance leurs espaces de vie.

Ces micro-ordinateurs sont alors associés à des moyens formant modulateur/démodulateur également appelés modems, pour assurer leur raccordement au réseau de transmission d'informations.

Un des problèmes de ces échanges sur Internet réside dans le fait que ces terminaux sont associés aux micro-ordinateurs et plus particulièrement à l'unité centrale de ceux-ci, de sorte qu'ils peuvent facilement être piratés à travers le réseau.

De plus, l'utilisation de tels réseaux ne permet de garantir l'origine des informations.

Pour résoudre ces problèmes, il faut utiliser des terminaux d'authentification des informations émises, ces terminaux comprennent des moyens d'identification morphologique, de signature électronique, etc ..., permettant ainsi de certifier l'origine des informations.

Le but de cette invention est d'authentifier de façon certaine l'utilisateur tout en contrôlant et en sécurisant les informations transmises vers le terminal de domotique.